



PETITION JUILLET 2021 (adressée au juge et au préfet)

Aboubacar arrive en France , mineur isolé , orphelin.

Aujourd'hui à plus de 20 ans, en formation, et avec une promesse d'embauche dans la couverture, il reçoit une OBLIGATION DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANCAIS, sous 6 mois

Incompréhension totale pour son entourage puisqu'Aboubacar réunit toutes les conditions pour rester en France !

4 ans de démarches administratives pour sa régularisation, en vain !

4 ans d'angoisse, et d'insécurité face à cette situation précaire, en vain !

4 ans à survivre au quotidien sans droit au travail, en vain !

Pourtant, Aboubacar s'est montré très volontaire pour comprendre la langue, les codes de la France : scolarisation, dialogue avec des français, ...

Pourtant, Aboubacar a tout de suite été acteur de son intégration : en posant lui-même les questions, en allant chercher les informations, en participant à des événements avec différentes associations et groupes (foot, 100pour 1, ...)

Pourtant, enfin, Aboubacar a construit rapidement un projet professionnel qu'il a concrétisé dans des stages qui ont donné satisfaction à tous les employeurs (**promesse d'embauche à la clé**), dans un métier qu'il aime et qui est déficitaire en main-d'oeuvre, « la couverture ». Il a pour cela effectué **30 semaines de stages non-rémunérés** dans le cadre de sa formation.

Aujourd'hui, pour lui comme pour tous ceux qui l'entourent, la vie d'Aboubacar, est en **France**, et tout particulièrement à **Nort-Sur-Erdre** où il a tissé de nombreux liens.

Aboubacar n'est pas un numéro parmi d'autres mais un homme soutenu par d'autres hommes animés par un profond souci d'humanité.

Pour toutes ces raisons, aidez-nous à soutenir la demande de régularisation d'ABOUBACAR, signez cette pétition !

	NOM de famille	Prénom	E-mail ou numéro de téléphone	Ville
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				

27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			

Aboubacar CAMARA est né le 31 juillet 2000, à Conakry en Guinée et est arrivé en tant que mineur à Nantes en juin 2017. Jusqu'en septembre 2018, Aboubacar est resté sans domicile, vivant avec ses pairs dans des squats, sa minorité n'ayant pas été reconnue.

A partir du 5 octobre 2018, Aboubacar a accepté d'être hébergé par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation =115) au gîte de la Verrière à Nort sur Erdre. Grâce à son hébergeuse et à l'association « Safe-Migrant», il a depuis toujours été inscrit pour être scolarisé, d'abord en 3ème prépa professionnelle au lycée Jean-Baptiste Eriau à Ancenis puis à la Maison Familiale Rurale de Châteaubriant.

Ne parlant et ne comprenant que partiellement la langue française à son arrivée, son immersion en lycée, des stages professionnels, une activité foot (deux entraînements et un match par semaine) ainsi que de nombreux contacts avec son hébergeuse et les membres de l'association «100 pour 1 Vallée de l'Erdre» lui ont permis de progresser très rapidement tant au niveau du langage que dans l'apprentissage des codes culturels français. Se sentant bien accueilli dans cette commune, il souhaite y rester.

Très timide et réservé dans un premier temps, Aboubacar a mis beaucoup d'énergie et d'attention pour progresser et se construire un projet cohérent. Il a peu à peu acquis de l'assurance et de la détermination pour appréhender pleinement les enjeux de sa situation. Sa scolarité en alternance lui a permis de faire le choix du métier de couvreur. Tous les patrons de stages se sont dits satisfaits de son travail et plusieurs lui ont même proposé un apprentissage.

Soutenu par les membres de l'association 100 pour 1 Vallée de l'Erdre, Aboubacar a souhaité régulariser sa situation administrative en déposant une demande officielle de papiers auprès de la Préfecture en juillet 2019. Malheureusement, il a reçu le 7 novembre 2019 une réponse négative ainsi qu'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Avec l'aide de son avocate, Maître Stéphanie Rodrigues-Devesas, Aboubacar a porté un recours de cette décision auprès du juge. Cette demande de recours lui a permis d'être protégé d'une expulsion temporairement, dans l'attente de la décision du juge.

Du fait de la pandémie et du confinement, les délais de décision se sont prolongés mais, pendant toute cette période d'attente, Aboubacar a poursuivi son intégration, sa scolarité, sa formation professionnelle par des stages en couverture, ses progrès dans l'apprentissage de la langue et de la culture française.

Il reste déterminé à travailler en France, à faire un apprentissage en couverture (domaine favorable pour trouver un emploi). Il a maintenant le projet de passer son permis voiture et envisage de s'installer au Foyer de Jeunes Travailleurs qui est en construction à Nort sur Erdre. Le Centre de Formation des Apprentis de St Herblain est prêt à l'accueillir et deux entreprises ont fait part de leur intention de lui proposer un apprentissage. Aboubacar a donc toutes les bonnes conditions pour s'intégrer, travailler et vivre sereinement en France.

Malheureusement, le juge a confirmé dernièrement la décision de L'OQTF.

Avec son avocate, Aboubacar souhaite faire appel de cette décision et a besoin de notre aide pour le soutenir.

Merci beaucoup de soutenir Aboubacar et de bien vouloir signer la pétition ci-jointe.